

ISÈRE

ISÈRE

Législatives : voici la liste des candidats

Les inscriptions en préfecture sont closes depuis ce vendredi soir 20 mai. On connaît désormais les candidats aux élections législatives des dimanches 12 et 19 juin. L'Isère compte dix circonscriptions : dix sièges de députés à pourvoir. Voici donc la liste de ceux qui s'engagent dans la bataille et la bannière politique qu'ils arborent.

1^{ère} CIRCONSCRIPTION

LO : Rémi Adam
Ensemble ! : Olivier Véran
 RN : Aurore Meyrieux
Étiquette non communiquée : François-Marie Perier
Parti animaliste : Agnese Pignataro
Reconquête ! : Marine Chiaberto
 LR : Brigitte Boer
Debout la France : Bruno Lafautte
Nupes : Salomé Robin

2^e CIRCONSCRIPTION

Nupes : Cyrielle Chatalein
Étiquette non communiquée : Grégory Manoukian
Reconquête ! : Muriel Burgaz
Parti pirate : Maxence Morand
Étiquette non communiquée : Carole Condat
L'Écologie au Centre : Mohamed Gafsi
Étiquette non communiquée : Jérôme Rubes
 LO : Chantal Gomez
Ensemble ! : Jean-Charles Colas-Roy (sortant)
 RN : Cléo Bailly
 LR : Fabienne Sarraz
Parti animaliste : David Olivier

3^e CIRCONSCRIPTION

LO : Catherine Brun
Nupes : Elisa Martin
Parti animaliste : Sandra Krief
 LR : Clément Chappet
Reconquête ! : Lucie Tivolle
Mouvement écologiste indépendant : Isabelle Jimenez Debeze
Parti ouvrier indépendant démocratique : Romain Edwige
Ensemble ! : Emilie Chalas (sortante)
 RN : Christel Dupré
Cap Écologie : Stéphane Gemmani

4^e CIRCONSCRIPTION

Ensemble ! : Fanny Lacroix
Les Patriotes : Quentin Jeulin
Parti ouvrier indépendant démocratique : Yves Gerin-Momburn
Nupes : Marie-Noëlle Battistel (sortante)
Reconquête ! : Isabelle Olivier
 LR : Michaël Kraemer
 RN : Olivier Guyot
Mouvement Hommes Animaux Nature : Josiane Hirel
 LO : Jean-Alain Ziegler

5^e CIRCONSCRIPTION

Étiquette non communiquée : Anna Kolmakova
Reconquête ! : Quentin Feres
Mouvement Hommes Animaux Nature : Frédéric Rosset
Nupes : Jérémie Joffanoff
Étiquette non communiquée : Fabienne-Claire Leal
Parti ouvrier indépendant démocratique : François Lacroix
 RN : Jérôme Santana
Parti animaliste : Nathalie Heller
 LO : Christine Tulipe
Étiquette non communiquée : Frédéric Vergez
Ensemble ! : Florence Jay

6^e CIRCONSCRIPTION

LO : Denise Gomez
Étiquette non communiquée : Sylvie Holtz
 LR : Annick Merle
 RN : Alexis Jolly
Ensemble ! : Cendra Motin (sortante)
 UDMF : Elyas Maudrad
Reconquête ! : Amélie Julien
Nupes : Nicole Finas-Fillon

7^e CIRCONSCRIPTION

LR : Yannick Neuder
L'Écologie au Centre : Estelle Meillier
Les Patriotes : Paulette Roure
Ensemble ! : Pascale Pruvost
Reconquête ! : Hugo Gagnieu
 LO : Bruno Perrodin
 RN : Alexandre Moulin-Comte
Mouvement de la ruralité : Odile Gitton
Nupes : Dominique Dichard
 UDMF : Pietro Roberto Lillo

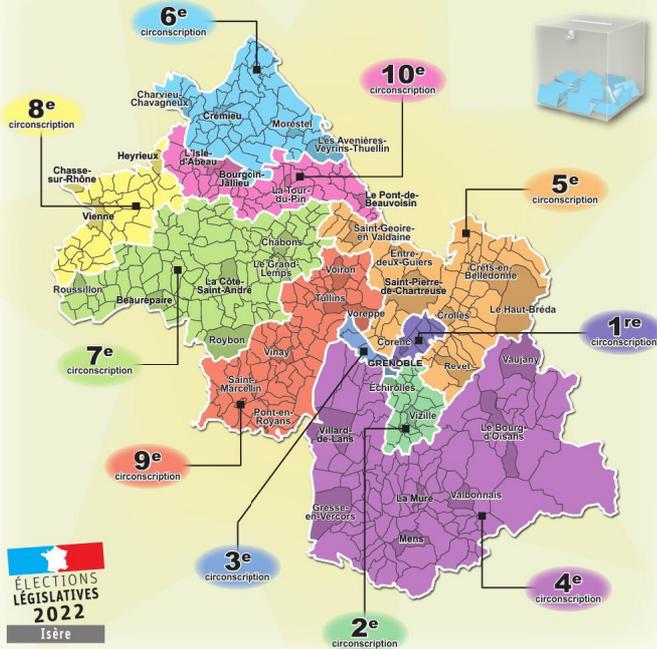
8^e CIRCONSCRIPTION

LO : Jacques Lacaille
 RN : Benoît Auguste
 LR : Jean-Claude Lassalle
L'Écologie au Centre : Eloi Dufour
Reconquête ! : Thibaut Monnier
Les Patriotes : Quentin Dogon
Les Patriotes : Jean-Louis Goujon
Ensemble ! : Caroline Abadie (sortante)

9^e CIRCONSCRIPTION

LR : Bruno Gattaz
Ensemble ! : Élodie Jacquier-Laforge (sortante)
Reconquête ! : Sandrine Seror
Nupes : Sandrine Nobsé
 RN : Cécile Bène
Étiquette non communiquée : Odile Rosenberg
Parti animaliste : Anaëlle Taddel
 LO : Claude Detroyat
Parti pirate : Guillaume Roure

Le territoire des dix circonscriptions de l'Isère



Les étiquettes politiques en lice

- La liste fournie par la préfecture ne mentionne pas l'étiquette politique des candidats. Nous avons précisé celles dont nous avons connaissance.
- Cap Écologie
 - Debout la France
 - L'Écologie au Centre
 - Ensemble ! : majorité présidentielle. Coalition des partis Renaissance (nouveau nom de LREM), Agri, le MoDem, le Mouvement démocrate, Horizons, Territoires de progrès, le Parti radical et En commun
 - LO : Lutte ouvrière
 - Mouvement écologiste indépendant
 - Mouvement Hommes Animaux Nature
 - Mouvement de la ruralité
 - Fédération de la Gauche républicaine : coalition de la Gauche républicaine et socialiste, du Mouvement républicain et citoyen, des Radicaux de gauche, de l'Engagement, et de la Nouvelle Gauche socialiste
 - Les Patriotes
 - Parti animaliste
 - Parti ouvrier indépendant démocratique
 - Parti pirate
 - Nupes : pour "Nouvelle union populaire écologique et sociale". Coalition de gauche rassemblant La France insoumise (LFI), Europe Écologie Les Verts (EELV), le Parti communiste et le Parti socialiste
 - RN : Rassemblement national
 - Reconquête !
 - République souveraine
 - LR : Les Républicains
 - UDMF : Union des démocrates musulmans français

Être candidat, comment ça marche ?

Ce vendredi 20 mai, c'était donc le dernier jour pour les inscriptions des candidats aux élections législatives des 12 et 19 juin. Elles avaient débuté lundi 16 mai. Explication sur une procédure très codifiée.

Combien de candidats ?

En Isère, 99 personnes sont candidates. C'est moins qu'en 2017 puisqu'il y avait alors 122 candidats. Le record revient à la 10^e circonscription où 13 candidats briguent le poste de député. Parmi ces 46 candidats, 53 sont des femmes et 41 des hommes.

Comment devient-on candidat ?

« Pour être candidat, il faut déposer un dossier de quatre pièces : un formulaire Cerfa, c'est-à-dire formalisé, qui permet de justifier de la qualité d'électeur du candidat ; un modèle d'acceptation du remplaçant, qui remplace le cas échéant le député si celui-ci démissionne ou meurt ; un formulaire de rattachement à un parti ou un mouvement politique, s'il le souhaite. L'intérêt étant éventuellement de pouvoir bénéficier du financement public ; un formulaire d'accès à la campagne audiovisuelle officielle. On peut être candidat à partir de 18 ans, sans limite d'âge »,



Après dépôt de leur dossier, les candidats reçoivent un récépissé provisoire et, ensuite, une vérification est faite au niveau national, via le bureau des élections du ministère de l'Intérieur, précise Jean-Louis Biou, directeur de la citoyenneté, de l'immigration et de l'intégration à la préfecture de l'Isère. Archives photo Le DL

détaille Jean-Louis Biou, directeur de la citoyenneté, de l'immigration et de l'intégration à la préfecture de l'Isère

Comment sont validées les candidatures ?

« Ca se fait en deux temps. Après dépôt de leur candidature, les candidats reçoivent un récépissé provisoire et, ensuite, une vérification est faite au niveau national, via le bureau des élections du ministère de l'Intérieur. On vérifie notamment que le candidat n'a pas depuis d'autre candidature dans un autre département, puisqu'on ne peut l'être que dans une

10^e CIRCONSCRIPTION

Nupes : Allan Brunon
Fédération de la Gauche républicaine : Élodie Jammot-Schwander
Étiquette non communiquée : Estelle Merino
 LR : Aurélien Leprêtre
 UDMF : Mounir Zouagha
République souveraine : Pierre Leviaux
Reconquête ! : Stéphane Enschon
Ensemble ! : Marjolaine Meynier-Millefert (sortante)
Parti animaliste : Ariane Dupont
Parti pirate : Amélie Hulard
 RN : Nathalie Germain
Étiquette non communiquée : Serge Compagnon
 LO : Clément Bordes.

La préfecture de l'Isère nous a communiqué la liste des candidats ce vendredi 20 mai en début de soirée, après la clôture du délai légal. L'ordre des candidats est celui établi par la préfecture après tirage au sort. Préfecture qui tient par ailleurs à préciser que « cette liste demeure provisoire jusqu'à la validation nationale, qui interviendra en début de semaine prochaine, et dans l'attente de l'épuisement des délais de recours et des éventuels récépissés définitifs qui restent à délivrer ».

EN BREF



La députée sortante, Catherine Kamowski, non investie par la majorité présidentielle, a décidé de se retirer. Photo Le DL/E.D.

5^e CIRCONSCRIPTION

Catherine Kamowski renonce à être candidate
 La décision est prise. Et ce n'est pas vraiment une surprise. Ce n'était même plus qu'une question d'heures. Catherine Kamowski, la députée sortante de la 5^e circonscription, non investie par En Marche, jette l'éponge. Elle l'a révélé ce vendredi 20 mai dans un communiqué de presse, quelques heures avant la publication de la liste officielle des candidats aux législatives en Isère.
 « Je ne suis pas en mesure de pouvoir déposer une candidature conforme en Préfecture dans les délais impartis. Je ne serai donc pas candidate à ma propre succession. En effet, les pressions qui se sont multipliées sur mon entourage ces derniers jours ont conduit la personne qui devait être mon suppléant à renoncer hier [jeudi 19 mai, N.D.L.R.] à la m-journée », écrit-elle. Elle voulait « porter une candidature qui avait du sens pour notre territoire, qui préparait l'avenir, qui pourrait répondre aux enjeux nombreux de la 5^e circonscription avec une exigence et une efficacité servie par une expérience d'élu locale et nationale de 20 années. La majorité présidentielle a fait un choix opposé ». Elle dit se retirer de la course avec « la satisfaction du devoir accompli ».

BILAN + ESSAI OFFERTS AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS DANS VOTRE CENTRE AUDITION DU DAUPHINÉ

VOS AIDES AUDITIVES AVEC LA RÉFORME DANS VOTRE CENTRE AUDITION DU DAUPHINÉ

ESSENTIEL AUDITION N°1 ESSENTIEL AUDITION N°2

Le sens de l'essentiel pour une bonne audition
 AUDITION DU DAUPHINÉ vous accompagne dans le choix de vos aides auditives, à la pointe de la technologie s'adaptant à votre quotidien: invisibles, ergonomiques, rechargeables ou connectables à votre télévision et votre smartphone.

NOS SERVICES

- Suivi & entretien gratuit
- Bilan auditif offert
- Garantie 4 ans « Perte, Vol & Casse »
- Tiers payant Mutuelles agréées
- Paiement en plusieurs fois sans frais
- Aides auditives sans notice à charge*

Par téléphone ou directement sur l'application

VOIREPPE 19 Grande Rue
 Tél. : 04 56 00 08 91
 auditiondauphine@gmail.com

CLAIK (CCI ALPALLADIUM) 15 place Jean Monnet
 Tél. : 09 86 54 82 76
 Tél. : 06 69 15 77 06
 auditiondauphine@gmail.com

SEYSSINET 14 Boulevard de l'Europe
 Tél. : 04 28 69 02 09
 Tél. : 06 69 15 77 06
 auditiondauphine@gmail.com

*SAUDDIOM (Tél. : 04 37 44 30 13) Tous droits réservés - Crédits photos : Adobe Stock. *voir conditions dans votre centre. *Bilan non médical. *Demander conditions en magasin. *Dans le cadre de la réforme 2021, sans qu'elles soient liées au fait d'être audité et en proposant un ensemble de prestations et d'équipements de catégorie 1 permettant une prise en charge moins élevée. Votre audioprothésiste est à disposition pour toute question. Voir conditions de l'offre en magasin, dispositif médical, marquage CE. Consulter un professionnel de santé spécialiste.